

11/9/1988

S O M M A I R E
=====

INTRODUCTION

CHAPITRE I : INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENT ET COMPETITIONS

- I.1. INFRASTRUCTURES
- I.2. EQUIPEMENT
- I.3. COMPETITIONS.

CHAPITRE II : LIAISONS AVEC LES PARTICIPANTS ET SECRETARIAT

- II.1. LIAISONS AVEC LES PARTICIPANTS
- II.2. SECRETARIAT.

CHAPITRE III : PRESSE ET PUBLICITE

- III.1. PRESSE
- III.2. PUBLICITE.

CHAPITRE IV : ACCUEIL, CEREMONIAL ET PROTOCOLE, PROGRAMME SOCIO-CULTUREL ET SECURITE.

- IV.1. ACCUEIL
- IV.2. CEREMONIAL ET PROTOCOLE
- IV.3. PROGRAMME SOCIO-CULTUREL
- IV.4. SECURITE.

CHAPITRE V : TRANSPORT, LOGEMENT, RESTAURATION ET QUESTIONS MEDICALES

- V.1. TRANSPORT
- V.2. LOGEMENT
- V.3. RESTAURATION
- V.4. QUESTIONS MEDICALES.

CHAPITRE VI : GESTION FINANCIERE ET CONTROLE

- VI.1. SOURCES DE REVENUS
- VI.2. GESTION FINANCIERE ET CONTROLE
- VI.3. EVALUATION DES PRIMES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT.

CHAPITRE VII : CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS

ANNEXES :

- ANNEXE 1. PREPARATION DE NOS SELECTIONS NATIONALES
- ANNEXE 2. COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DE LA COMMISSION.

MOTIONS DE REMERCIEMENTS

Les membres du Comité d'Organisation adressent des vifs remerciements à Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise le Général Major Juvénal HABYARIMANA d'avoir bien voulu accepter que le Rwanda abrite le tournoi de Volleyball de la Zone IV et de le placer sous son haut patronage.

Etant donné la période électorale imminente, nous invitons la Jeunesse Sportive Rwandaise tous les amis du Sport en général et du Volleyball en particulier à voter massivement en faveur de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise.

Nous exprimons également notre gratitude au Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour la confiance qu'il nous a témoigné en nous demandant de préparer le tournoi de Volleyball de la Zone IV. Nous lui remercions aussi pour l'effort inlassable qu'il ne cesse de déployer pour la promotion du Volleyball et du Sport en général au Rwanda.

Nous ne pouvons pas oublier d'exprimer nos remerciements au Directeur du Centre de formation de KAVUMU qui n'a ménagé aucun effort pour rendre notre séjour de travail agréable.

Vive le Volleyball au RWANDA.

Pour le Comité
MBAHUNZINEZA Martin
Président de la Commission.-

INTRODUCTION

Lors de la Conférence Ordinaire des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays de la Zone IV de développement sportif du C.S.S.A. tenue à BRAZZAVILLE au mois d'Avril 1987, certaines décisions relatives à la redynamisation des activités sportives ont été prises.

En effet, après avoir constaté que la zone allait sombrer dans une léthargie incontestable, la Conférence des Ministres s'est résolu à faire la relance des activités sportives afin de donner un nouveau souffle à cette organisation. C'est ainsi qu'il a été décidé à l'unanimité d'organiser des tournois et championnats au niveau de la zone sans devoir attendre les compétitions programmées à l'échelon continental.

Vu la conjoncture économique actuelle que vivent nos pays, il a été convenu que des rencontres unidisciplinaires zonales se déroulent indépendamment les unes des autres. C'est ainsi que certains des 11 pays que regroupe l'organisation ont pris le devant, s'engageant à mettre en application cette résolution. Il s'agit notamment de l'ANGOLA, du CAMEROUN, de la REPUBLIQUE CENTRE AFRICAINE, du RWANDA et du ZAIRE qui ont accepté d'organiser respectivement les tournois de Handball, Football, Basketball, Volleyball et Boxe.

Au cours de l'année 1988 ces compétitions ont eu lieu en ANGOLA, en R.C.A. et au ZAIRE, les 2 autres pays ayant reporté les Jeux à l'année 1989 et ce, pour des raisons indépendantes à leur volonté tel qu'il a été explicité à la Conférence des Ministres tenue à LUANDA en Mai 1988.

Le RWANDA, toujours soucieux d'honorer ses engagements est résolu d'abriter, sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Général Major HABIYARIMANA Juvénal, Président de la République et Président Fondateur du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement le tournoi masculin et féminin de Volleyball qui regroupera du 18 Mars au 2 Avril 1989 tous les Pays membres de la zone à savoir:

ANGOLA - BURUNDI - CAMEROUN - CONGO - GUINEE BISSAU - REPUBLIQUE CENTRE AFRICAINE - RWANDA - SAO TOME ET PRINCIPE - TCHAD - ZAIRE.

C'est dans ce cadre que le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a mis sur pied une commission de préparation de ces compétitions pour traduire le souci qui hante les autorités rwandaises pour la réussite de ce grand rassemblement de la Jeunesse africaine, pleine de sympathie et de fraternité.

Que le meilleur gagne.

SECTEUR: INFRASTRUCTURE - EQUIPEMENT ET ASPECT TECHNIQUE.

Le travail de ce secteur consiste à l'aménagement des installations sportives, au pavoisement des stades et des lieux d'accueil ainsi que l'acquisition et la mise en place du matériel technique relatif aux compétitions. En outre ce secteur doit veiller à l'organisation technique des jeux en collaboration avec le comité ad hoc.

I SECTEUR INFRASTRUCTURE.

A. Terrains d'entraînements.

: Terrains	: Travaux à faire	: Coût: Frw. :
1. : KIMIHURURA (M R N D)	: Adaptation des poteaux à la hauteur dame	: 500 ;
2. : CAMP MUHIMA	: Adaptation des poteaux hauteur dame	: 500 ;
3. : LYCEE N.D. CITEAUX	: Adaptation des poteaux hauteur homme	: 500 ;
4. : LYCEE DE KIGALI	: -	: - ;
5. : CLUB RAFIKI	: Adaptation hauteur dame	: 500 ;
6. : GECUPE SCOLAIRE S ^t André	: Adaptation hauteur dame	: 500 ;
7. : IRI ISAGARA	: Adaptation hauteur dame	: 500 ;
8. : IRI IURURA (IFAK)	: Adaptation hauteur dame	: 500 ;
9. : IRI UURIRO (STO)	: Adaptation hauteur dame	: 500 ;
10. : E S R	: Adaptation hauteur dame	: 500 ;
11. : IRI USURU	: Adaptation hauteur dame	: 500 ;
TOTAL		: 5000 ;

B. Terrains de Compétition.

Terrains	Travaux à faire	Coût Est.
1.: CAFE IMPALA	:- Remplacement des dalles(100):	:
:	:- Peinture	:
:	:- Rigole d'évacuation des eaux:	30 000 :
:	:- Amélioration de l'éclairage :	:
2.: STADE REGIONAL NYAMIRAMBO	:- Aménagement complet(24x15):	1.200.000 :
:	+ Eclairage	:
3.: STADE AMAHORO	:- Néant	- :
TOTAL		1.230.000 :

II. SECTEUR EQUIPEMENT.

A. Matériel technique.

a) MATERIEL DISPONIBLE.

Article	Quantité souhaitée:	Disponible
:1. Filets de V.B.	: 15	: 15
:2. Antennes	: 3 paires	: 6
:3. Ballons de compétition	: 20	: 20
:4. Chronomètres	: 3	: 3
:5. Accessoires pour la table de marque	: Suffisante	: Suffisante
:6. Manomètre	: 2	: 2
:7. Sifflets	: 10	: 10
:8. Pompes	: 3	: 3
:9. Raclette et accessoires	: 12	: 12
:10. Bancs de réserve	: 12	: 12 (à emprunter)
:11. Chaises	: 9	: 9
:12. Table de marque	: 6	: 6

b. MATERIEL A ACHETER.

: Article	: quantité	: Coût Frw. :
:1. Fanions	: 16 Pièces	: 1.600 :
:2. Plaquettes de rempla- cement	: 48 pièces	: 3.600 :
:3. Fiche de position	: 20 blocks de 50	: 2.000 :
:4. Feuille de match	: 20 blocks de 50	: 5.000 :
:5. Tableau de marque	: 2 pièces	: :
:6. Toise	: 2 <i>à emprunter</i>	: :
:7. Chaise d'arbitre	: 2 <i>à emprunter</i>	: :
:8. Filets pour transport des ballons	: 5 <i>à emprunter</i> : <i>disponible</i>	: :
:9. Cartons R et Jaune	: 40 <i>à emprunter PERWATA</i>	: :
TOTAL		: 12.200 :

B) PAVOISEMENT DES LIEUX.

1) Besoins matériels

- chaises et bancs pour les terrains de compétitions
- drapeaux (cfr. presse et aponsor)
- banderoles (cfr presse et sponsor)
- guirlandes
- 3 camions
- 1 camionnette
- 10 machettes

2) Bescins humains.

- 1 cocordinateur
- 5 ouvriers occasionnels.

3) Coût.

150 Frw. X 5 X 3 J. = 2250 FRW.

III. SECTEUR ASPECT TECHNIQUE.

Ce sous secteur doit être impérativement une sous-commission de la com -
mission d'organisation.

1. Rôle.

- procéder à la formation des arbitres
- déterminer les poules et faire le tirage au sort
- établir le calendrier des rencontres
- établir la liste officielle des arbitres
- mise sur pied des diverses commissions techniques
- veiller au bon déroulement des compétitions.

2. Besoins Matériels

- 1 véhicule Hiace pour le transport des arbitres

3. Besoins humains

- 30 arbitres
- 6 commissaires de match
- 6 marqueurs de résultats (tableau)
- 12 ramasseurs de ballons (feront le rôle d'essuyeurs)
- 6 préposés au matériel

4. Estimation du coût

a; Indemnités d'arbitrage

- Arbitres Fédéraux : 272.000 FRW.
 - Commissaires : 58.000 FRW.
-
- 330.000 FRW.

b; Recyclage des arbitres nationaux: (voir MIJEUCOOP)

COUT TOTAL DU SECTEUR

INFRASTRUCTURE - EQUIPEMENT - ASPECT TECHNIQUE

<u>LIBELLE</u>	<u>COUT</u>
1. Infrastructure	1.235.000 FRW.
2. Equipement	12.200 FRW.
3. Pavoisement	2.250 FRW.
4. Aspect technique	330.000 FRW.
TOTAL	1.579.450 FRW.

.../....

CHAPITRE II.

LIAISONS AVEC LES PARTICIPANTS ET SECRETARIAT

Ce secteur comprend deux parties principales à savoir: - les différentes correspondances avec les pays membres de la zone.
- Le travail proprement dit du secrétariat avant, pendant et après les compétitions.

Dans le cadre des compétitions envisagées, il importe d'entrer en contact avec les pays membres par l'envoi des lettres d'invitation, des formulaires de participation et des guides sur le pays d'accueil.

II.1. LIAISONS AVEC LES PARTICIPANTS

Le RWANDA **devra tout** d'abord confirmer au CSSA sa volonté d'abriter les jeux de redynamisation du volleyball dans la zone IV. La période proposée pour le déroulement de ces jeux va du 18 Mars au 2 avril 1988.

Les lettres d'invitation devront être lancées 6 mois avant les compétitions. Ces lettres comporteront les dates et lieu des compétitions, la transmission du règlement des compétitions, la composition maximale des délégations, la communication de l'adresse complète de notre Ministère, l'information sur le vaccin exigé pour entrer au pays.

Il a été décidé que les jeux se tiendront à Kigali du 18 Mars au 2 avril 1988 et qu'ils respecteront le règlement en vigueur de la CAVB et de la zone.

Concernant le règlement d'ordre intérieur, il a été précisé que celui-ci sera discuté lors d'une réunion technique à l'arrivée des délégations.

La délégation maximale par équipe a été arrêtée à 15 personnes dont 12 joueurs et 3 Officiels.

Les invitations seront adressées au Secrétaire Général du CSSA, au Président de la zone IV, au Président de l'union zonale et à tous les pays membres de la zone IV.

.../...

Pour amener les pays à répondre nombreux à ces compétitions, il sera adressé des lettres de rappel aux invités. Par la même occasion, il leur sera demandé de confirmer leur participation par le retour/^{des} formulaires dûment remplis et leurs envoyées lors de la correspondance antérieure.

Ces formulaires comprennent les renseignements suivants:

- la liste des joueurs et officiels avec identification de chaque membre.
- les couleurs des équipes
- les photos des équipes pour leur publicité
- les photos passe-port des joueurs.

N.B.: Les cartes des joueurs, des officiels seront remplies sur place et signées par le président des jeux au vu des documents de voyage des délégations.

En vue de faciliter les formalités d'accueil des délégations, un télex leur sera envoyé 1 mois avant pour demander la date d'arrivée ainsi que les numéros de vols; Dans cette correspondance, il leur sera précisé la période de prise en charge (2 jours avant les compétitions au plus tôt, pendant les compétitions et 2 jours après les compétitions au plus tard conformément au règlement technique en vigueur).

Notons qu'un dépliant servant de guide sur le pays sera préparé et envoyé aux invités avant les compétitions. Ce guide aura pour objet:

- Une brève description des aspects géographiques et historiques du Rwanda.
- Une information sur l'organisation du sport au Rwanda.
- Une indication des sites touristiques
- Un croquis présentant la ville de Kigali et ses grands axes; l'aéroport international, les Hôtels de la ville, les endroits où seront logées les délégations, les terrains de volleyball de la Capitale.
- L'organisation du transport dans la capitale.

II.2. SECRETARIAT

Ce sous-secteur a pour rôle de:

- Traiter de toutes les questions relatives à la liaison avec les participants

- De suivre de près le déroulement des compétitions par la tenue des documents nécessaires (la conservation des feuilles de matches joués, les documents relatifs au classement provisoire et définitif des jeux, les pièces d'identification des participants, etc....)
- d'être en liaison constante avec la presse publique et privée
- de tenir à sa disposition les règlements relatifs aux jeux
- de gérer le matériel nécessaire au bon fonctionnement du secrétariat
- de confectionner le rapport final de l'opération.
- de produire et de distribuer le calendrier des jeux
- d'apprêter les cartes d'invitations

MOYENS HUMAINS

- 1 chef de secrétariat chargé de la Coordination des activités du secrétariat
- 2 agents de liaison entre la commission d'homologation et le secrétariat. Ils auront pour tâche de:
 - collectionner et communiquer les résultats des matches à l'équipe chargée de tenir les résultats à jour .
 - 2 dactylographes
 - 1 stencileur
 - 2 personnes chargées de corriger les textes, de distribuer les documents finalisés et de gérer le matériel
 - 1 opérateur pour le téléphone.

MOYENS MATERIELS

- Transport : - 1 Minibus (14 places)
- Matériel de secrétariat : - 1 télex
 - 1 téléphone
 - 1 boîte postale
 - 1 photocopieuse
 - 1 Stencileuse
 - 15 paquets duplicateur
 - 15 paquets pelure
 - 15 paquets stencils
 - 10 Boîtes à encre
 - 10 Boîtes d'aggrapheuses
 - 5 aggrapheuses
 - 10 boîtes d'attache-tout
 - 3 Boîtes de Bics

.../...

- 50 Blocs notes
- 2 machines à écrire
- 50 fardes chemises
- 10 classeurs
- 10 boîtes de vernis correcteurs
- 100 timbres (7.000 FRW)
- 100 Enveloppes (petit format, moyen format et grand format)
- 3 paquets de papiers avec entête

- Moyens financiers :
- Les jetons de présence
 - La Restauration des Officiels
 - Les frais de télex, téléphone
 - Les frais relatifs au matériel de transport et du secrétariat
 - Imprévus 10 %

N.B.: Pour que ce secteur fonctionne efficacement, il faudra renforcer l'équipe du secrétariat permanent de volleyball par deux autres agents, à savoir un secrétaire et un dactylographe dès les premiers contacts avec les participants.

PREVISIONS DES DEPENSES, SECTEUR SECRETARIAT

<u>DESIGNATION</u>	<u>: COUT</u>
Matériel d'équipement	: à fournir par le MIJEU COOP
FOURNITURES DE BUREAU	: M. MIJEU MA
Frais de télex et téléphone, Boîte postale	: MIJEU MA
Imprimés et cartes d'invitations	: 150.000 FRW.
TOTAL GENERAL	: 150 000 FRW.

CHAPITRE III.

PRESSE ET PUBLICITE

Un responsable de ce secteur est à désigner.

III.1. PRESSE

Ce sous-secteur aura pour rôle d'informer le public sur l'organisation et le déroulement des compétitions.

Pour atteindre cet objectif, les dispositions suivantes devront être prises:

A. - Avant les compétitions:

- Trouver une équipe de journalistes dont la mission sera de rassembler les informations relatives à l'historique des compétitions de Volleyball de la zone IV et de présenter des spots un mois avant les jeux.

- Demander aux chroniqueurs du MIJEUCOOP de préparer des émissions sur le sport en général et plus particulièrement le volleyball au sein de la Zone IV.

- Trouver des photographes, des dessinateurs et autres personnes qui seront chargées de filmer les différentes rencontres pendant les compétitions.

- Contacter l'ORINFOR pour la couverture médiatique de ces événements et lui demander la libération des journalistes pour la permanence.

- Informer les journalistes étrangers intéressés par ces compétitions. Toute fois, ces derniers ne seront pas pris en charge ~~par~~ le Rwanda mais, leur transport local sera assuré.

- Lancer un appel d'offre pour le choix des journaux locaux intéressés à produire un quotidien spécial des jeux.

- Sensibiliser et lancer un appel d'offre aux entreprises nationales en vue de la sponsorisation.

B. Pendant les compétitions:

- La presse aura pour mission de diffuser au jour le jour le calendrier des compétitions, les différents résultats des rencontres les classements provisoires et définitifs.

- Aussi, la presse aura pour rôle de faire passer en direct le déroulement de certains matchs et de présenter les différentes équipes engagées dans ces compétitions.

- La presse privée se chargera d'informer le public sur les résultats obtenus lors des matchs et ce au moyen des différents bulletins qui seront mis en vente.

- La presse aura également à accorder des interviews aux différentes délégations, aux joueurs et aux organisateurs.

- La presse devra collaborer étroitement avec les organisateurs et surtout avec le secteur secrétariat.

III.2. PUBLICITE

Dans ce domaine, les points ci-après seront pris en considération:

- Produire les cartes postales relatives à ces compétitions (les photos des équipes, les cartes présentant les stades des jeux, certaines rencontres etc...)
- Confectionner les tee-shirts sur lesquels seront imprimés les divers aspects en rapport avec la Politique du pays d'accueil et de son Président, les Pays participants, les joueurs de volleyball, les performances des équipes etc....
- Contacter les entreprises pour la sponsorisation et prévoir à temps l'emplacement des stands où seront exposés et vendus les différents produits.
- Prévoir des médailles, des posters, des banderolles des autocollants, des sacs, casquettes, fardes chemises. Certains de ces articles seront produits par les sponsors tels que les imprimeries pour les autocollants, les studios pour les posters et cartes postales, les entreprises de tannerie ou de textile pour les sacs, casquettes et fardes chemises.

LES MOYENS

A. Les moyens humains:

- 5 personnes pour la sponsorisation
- 1 personne pour la presse
- 10 personnes pour la publicité
- 1 photographe du Ministère
- 1 cameraman

Nombre total : 20 personnes.

.../....

N.B.: une s/commission de sensibilisation au sponsoring et à la publicité sera mise en place le plus tôt possible.

B. Moyens matériels

- 1 minibus (18 places)
- 15 banderolles
- 1 appareil photo
- 1 caméra
- 25 cassettes vidéo.

N.B.: Les appareils dont il est question serviront également le Ministère dans l'avenir notamment pour la section information et documentation, la préparation ultérieure de nos équipes nationales et autres manifestations.

C. Moyens financiers

Articles	: Quantité	: Prix
Banderolles	: 15	: 30.000 FRW.
Appareil photos	: 1	: Disponible au MIJEUCOOP
Caméra	: 1	: Disponible au MIJEUCOOP
Cassettes vidéo	: 25	: Disponible au MIJEUCOOP
TOTAL = 30.000 FRW.		

N.B.: Une formation d'un caméraman et photographes du MIJEUCOOP est nécessaire. La C.T.A. Militaire de Kanombe assurera cette formation.

CHAPITRE IV.

ACCUEIL, CEREMONIAL ET PROTOCOLE,
PROGRAMMES SOCIO-CULTURELS ET SECURITE
=====

Superviseur: à désigner

A ce secteur, le comité d'organisation a assigné les rôles tels que définis ci-après:

- d'accueillir les délégations étrangères de l'Aéroport aux lieux d'hébergement
- de préparer les cérémonies d'ouverture et de clôture des jeux
- d'aménager le calendrier d'activités socio-culturelles afin d'agrémenter le séjour de nos hôtes dans le pays
- de s'assurer des dispositions prises pour la sécurité aussi bien de nos hôtes que du public aux différents lieux des manifestations
- de prévoir des salles de travail pour les différentes commissions techniques.

Pour ce faire, les tâches sont définies selon les subdivisions ci-après:

IV. 1. ACCUEIL

Il a été convenu qu'à chaque délégation, sera affecté un guide qui devra s'occuper de:

- s'informer de la composition de la délégation ainsi que de sa date et horaire d'arrivée pour prendre les dispositions appropriées
- faciliter leurs formalités d'entrée et de sortie notamment celles relatives à l'obtention des visas à l'aéroport et contacter les services concernés à cet effet.

Toutefois le MIJEU COOP pourra demander pour ses officiels l'autorisation d'accès aux voies d'arrivée des différentes délégations ainsi que leur passage au salon d'honneur pour les hôtes de marque (Ministre).

Il sera également question pour ce guide de s'assurer de la confirmation de leurs réservations de départ auprès des compagnies aériennes de transport international:

- Accompagner les délégations à leurs lieux d'hébergement et s'assurer de leur installation.
- Les aider dans leurs courses éventuelles notamment faciliter les opérations de change, les achats d'articles de première nécessité etc.....

- Donner les informations nécessaires sur les moyens de communication disponibles et leur mode de fonctionnement (telex, téléphone courrier etc....)

- Remettre à temps opportun la documentation nécessaire sur le déroulement des jeux aux chefs de délégations.

N.B.: Il a été souhaité de trouver les interprètes pour les pays lusophones

IV.2. CEREMONIAL ET PROTOCOLE:

Il sera mis à la disposition du coordonnateur en personnel pouvant assurer le protocole lors des cérémonies d'ouverture et de clôture et des rencontres.

Toutefois, étant donné la présence éventuelle du Chef de l'Etat, il importe que le protocole d'Etat soit associé à l'opération.

Aussi, les contacts nécessaires devront être faits auprès de l'armée rwandaise pour exécution des hymnes nationaux et musique pour les défilés des joueurs et officiels (chaque pays devra apporter l'enregistrement de son hymne national). On devra prévoir également les uniformes de défilé aussi bien pour nos joueurs que pour les porteurs de Drapeaux et pancartes.

Egalement, le pays devra prévoir une pancarte nominative et deux drapeaux de chaque pays de la zone ainsi que les couleurs et hymne de cette dernière.

A cette circonstance, il est prévu des discours du Président de la Fédération Rwandaise de Volleyball, du Président de la zone et du Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

A l'issue des compétitions, les récompenses seront attribuées de la façon suivante:

- Une coupe et des médailles d'or pour la 1ère équipe masculine et la 1ère équipe féminine

- Les deuxième et troisième équipes recevront respectivement les médailles d'argent et de bronze.

De même les certificats de participation et insignes frappés de couleurs nationales seront remis à chaque joueur participant; chaque équipe recevra un fanion souvenir.

Une commission qualification sera désignée pour sélectionner le meilleur joueur du tournoi.

IV.3. PROGRAMME SOCIO-CULTUREL

Les formations musicales folkloriques et gymniques telles ABAMARARUNGU, URUKEREREZA, Club RAFIKI etc... seront invités à animer les soirées récréatives en faveur de nos hôtes.

Egalement d'autres activités seront prévues. Il s'agit entre autres de la projection des films, des installations des kiosques pour objets d'art, exposition et ventes de livres et revues sur le Pays des Mille Collines (redigés en Français, Anglais et lusophones) etc....

IV.4. Sécurité

La sécurité devra être assurée sur les terrains des jeux, en tout lieu d'hébergement et de rassemblement des délégations.

A cet effet, il faudra:

- requérir la Gendarmerie Nationale soit pour le maintien de l'ordre pendant le déroulement des jeux, soit pour son intervention en cas de besoins en d'autres lieux.
- réserver à chaque équipe une salle fermable à clé. En plus de celà, ces salles devront être sous la surveillance permanente des veilleurs.
- veiller à ce que les déplacements en bloc des équipes se fassent sous la direction d'un guide.
- exiger aux officiels et délégations le port permanent des macarons d'identification portant photo.
- souscrire à une police d'assurance contre incendie et vol aux lieux d'hébergement et assurance collective aux lieux des compétitions.

.../...

(1) Faudra:

MOYENS NECESSAIRES POUR MENER A BIEN CETTE OPERATION

RUBRIQUES	MOYENS HUMAINS	MOYENS DE TRANS- PORT
Supervision	: 1 personne : 1 chauffeur	: 1 voiture
Accueil	: 24 guides : 24 chauffeurs	: 13 voitures : 11 minibus à : 26 places
Cérémonial et Protocole	12 personnes	
Programme socio- culturel	: 4 personnes : 2 chauffeurs	: 1 bus : 1 camionnette
TOTAL	: 68 personnes	: 27 véhicules

AUTRES MOYENS

- Drapeaux des Pays + de la Zone + CSSA + CAVB =	<i>FORFAIT</i>	= 30.000 FRW.
- Pancartes nominatives =	11 X 300	= 3.300 FRW.
- Uniformes pour les portes drapeaux=22		
- Médailles d'or=	24X5.000	=120.000 FRW.
- Médailles d'argent=	24X4.000	= 96.000 FRW.
- Médailles de bronze=	24X3.000	= 72.000 FRW.
- Fanions souvenirs=	<i>30 X 300</i>	= <i>9.000</i> FRW.
- Banderolles		FRW.
- Macarons	500X.100	= 50.000 FRW.
- Assurance-collective	500X300	=150.000 FRW.
- Assurances des lieux d'hébergement (bagages)		
TOTAL		= <u><i>530 500</i></u> FRW.

SECTEUR TRANSPORT, LOGEMENT ET RESTAURATION

Ce secteur est le plus important de toute l'opération. C'est de lui que dépend la réussite de l'évènement et tout faux pas en cette matière pourrait faire courir à l'échec total.

A. SOUS-SECTEUR TRANSPORT:

1. Rôle: - assurer les déplacements des délégations, des officiels et autres intervenants dans cette opération.
- Gérer le charroi.

2. Les besoins matériels:

- a. Les besoins en véhicules:

- les voitures : 16
 - les minibus ordinaires (18 places) : 4
 - les minibus ONATRACOM (30 places) : 11
 - les camionnettes : 4
 - les camions : 2
 - les bus (ONATRACOM) : 2
 - les ambulances : 2

N.B.: - 13 voitures proviendront du service du protocole d'Etat.

- 11 minibus (30 places) et 2 bus: ONATRACOM.

- 2 voitures, 3 minibus (18 places), 4 camionnettes, 2 camions proviendront du MIJEUCOOP.

- b. le carburant: 20 L par véhicule par jour pour les véhicules du MIJEUCOOP.

3. Les besoins humains: - 1 Chef de charroi
- 1 aide de charroi
- 40 Chauffeurs

4. Le mode de gestion:

- Distribution du carburant tous les matins
 - Responsabiliser les coordinateurs du secteur utilisateur
 - Etiqueter les véhicules pour identification
 - Après le service, rentrer tous les véhicules à leur siège
 - Faciliter les déplacements des chauffeurs pendant la nuit par un système de piquet.

.../...

B. SOUS-SECTEUR LOGEMENT

1. Rôle: - Hébergement des joueurs: - Messieurs et Dames
- Hébergement des officiels étrangers et nationaux non domiciliés à Kigali.
- Hébergement des invités importants et Chefs des délégations.
- Hébergement des sélections nationales (cfr document en annexe)
- Prendre contact avec les établissements choisis pour l'hébergement et faire des réservations des hôtels
- Organiser le système d'accueil aux établissements.
- S'assurer de la réalisation des petits travaux de réfection aux lieux d'hébergement des joueurs: toilettes, peintures, système d'eau, réparation vitres, lits et matelas, rideaux, serrures etc.....
- Etablir la liste des besoins à acheter.

2. Les besoins matériels:

- a. Les dortoirs du Groupe Scolaire St André pour les hommes:
- Achat des effets de toilette de première nécessité: Savons, papiers hygiéniques, insecticides etc....
- Achat ou réquisition du matériel de couchage.
- b. Les dortoirs du Groupe Scolaire Notre Dame de Cîteaux pour les Dames:
- Achat des effets de toilette de première nécessité: Savons, papiers hygiéniques, insecticides etc....
- Achat ou réquisition du matériel de couchage.
- c. L'hôtel des sportifs du complexe du Stade AMAHORO pour les officiels étrangers et nationaux non domiciliés à Kigali.
- d. L'hôtel méridien pour les invités importants et Chefs de délégations.

3. Les besoins humains:

- 2 responsables du logement au Groupe Scolaire St André et au Groupe Scolaire Notre Dame de Cîteaux.
- 2 veilleurs temporaires.

C. SOUS-SECTEUR RESTAURATION

1. Rôle: - Assurer l'approvisionnement

- Faire la cuisine
- Distribuer les repas et les boissons
- Faire la vaisselle et la propreté du dortoir, toilettes et réfectoire.

2. Les besoins matériels:

a. Les besoins en véhicules:

- 2 camionnettes: - Groupe Scolaire St André
- Groupe Scolaire Notre Dame de Cîteaux;

b. Entretien de la vaisselle:

- Savons
- Vim
- Essuis-vaisselles
- Eponges etc....

c. La location des caisses des boissons.

3. Les besoins humains:

- 12 Cuisiniers
- 8 personnes d'encadrement dont 1 Chef par établissement.

3. ESTIMATION DES COÛTS (Besoins financiers)

TRANSPORT	LOGEMENT	RESTAURATION	QUESTIONS MEDICALES
1. Location 10 minibus:		1. St André + G.S.N.D.C.	
25.000 FRWX10X15=3.750.000 F.:	100.000 FRW.	500 FRWX414X15 jrs= 3.105.000F.:	
2. Carburant pour véhicules	2. Logement pour sportifs de	2. Hôtel REMERA= 800F.X60pers;X:	
MIJEUCCOOP =	REMEMERA (à réquisitionner par	800F.X60pers.X15 jrs=720.000F.:	
201X12Véh.X15X67F.=241.200 F.:	MIJEUCCOOP)		
	3. Hôtel Méridien:	3. Hôtel Méridien =	
	3pers.X5.000F.X15 jrs=	3 pers.X5.000F.X15 jrs=	
	225.000 F.	225.000 F.	FORFAIT =30.000F.
	4. Hôtel BIENVENU:	4. Hôtel BIENVENU:	
	10X2000X15 = 300.000 F.	2.000X10X15= 300.000 F.	
TOTAL= 3.991.200 FRW.	TOTAL = 625.000 FRW.	TOTAL = 4.350.000 FRW.	
<hr/>			
TOTAL GENERAL = 3.991.200 + 625.000 + 4.350.000 + 30.000 = <u>8.996.200 FRW.</u>			

SECTEUR TRANSPORT, RESTAURATION, LOGEMENT

1. PERSONNEL REQUIS (Besoins Humains)

TRANSPORT	LOGEMENT	RESTAURATION	TOTAL
41	4	20	65

2. BESOINS EN VEHICULES

Secteurs / sortes	Coordi- nation	Secrétariat	Protocole	Services Socio-cul- turels	Installations et Compéti- tions	Questions médicales	Presse	Logement et Restaura- tion	TOTAL
1. Voitures	1	-	13 du proto- cole Etat 1 ordinaire	-	-	-	-	1 (coordi- nation)	16
2. Minibus 18 places	-	1	-	-	1 pour arbitres	1 (secou- risme)	1	-	4
3. Minibus 30 places	-	-	11	-	-	-	-	-	11
4. Camionnettes	-	-	-	1	1	-	-	2	4
5. Camions	-	-	-	-	2	-	-	-	2
6. Bus	-	-	-	1	-	-	-	1	2
7. Ambulances	-	-	-	-	-	2 voir C.R.R.	-	-	2
TOTAL	1	1	25	2	4	3	1	4	41

SECTEUR DES QUESTIONS MEDICALES

=====

1. ROLE:

- a. - Faire des contacts administratifs avec la Croix-Rouge Rwandaise et le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales en vue de:
 - La libération des médecins, des infirmières et des Kinésithérapeutes.
 - Demander la facilité d'accès à certains services du centre hospitalier de Kigali notamment la radiologie et la kinésithérapie
 - Demander la mise sur pied de la commission anti-dopine.
 - Faire le test de féminité
 - Demander la présence permante des équipes de secouristes sur les terrains de compétitions
 - Demander deux ambulances pour toute la période des Jeux
- b. - Prévoir les médicaments nécessaires et autres produits médicaux:
 - dresser la liste des médicaments spéciaux pour les sportifs à acheter dans les pharmacies privées.
- c. - Choisir un local pour la permanence et organiser le service de secours et d'intervention médicale pour les joueurs, les officiels et le public des spectateurs
- d. - Dresser la tente au Stade Régional de Nyamirambo.
- e. - Contrôler le régime alimentaire.
- f. - Prendre contact avec les personnes chargées des questions médicales membres des délégation étrangères.

2. Les besoins humains

- 2 médecins dont un responsable
- 2 Kinésithérapeutes
- 2 infirmières
- 17 para-médicaux (les secouristes)

3. Les besoins matériels:

- a. Achat de médicaments et autres produits à usage médical pour un montant de 100.000 FRW.
- b. les véhicules: - 2 ambulances de la Croix-Rouge Rwandaise
 - 1 minibus (18 places)

SECTEUR : GESTION FINANCIERE ET CONTROLE.

Dans ce secteur, il a été question d'examiner les différentes sources potentielles de revenus de nature à alléger la contribution financière du gouvernement et de proposer leurs modes de gestion et de contrôle.

A. Les Sources de fonds et mesures de matérialisation.

a) L'inventaire de sources de fonds a permis de dégager les items ci-après:

1. Vente de tickets d'entrée aux terrains des jeux
2. Vente des tee-shirts, autocollants, posters, guides des jeux, casquettes, sacoches etc.....
3. Droits d'accréditation aux photographes, journalistes, Cameramen et/ou toute autre firme désireuse de vendre ses produits ou en faire la publicité sur les terrains des jeux.
4. Sponsorisation par des firmes à des fins promotionnelles.
5. Tombolas
6. Soirées Récréatives et dansantes sur des places publiques.
7. Financement du MIJEUCCOP.

b) Les mesures de matérialisation ont été arrêtées source par source de la façon suivante:

1. Ventes des tickets d'entrée aux terrains des jeux.

La Fédération Rwandaise de VolleyBall est chargée d'étudier les modalités pratiques de vente et de contrôle pour maximiser les recettes.

2. Vente des tee-shirts et autres, Droits d'accréditation et Sponsorisation.

Une commission ad-hoc sera désignée pour effectuer des contacts utiles auprès des concernés afin de les sensibiliser sur l'importance et l'impact de cette opération sur les avantages éventuels à bénéficier et partant les intéresser à contribuer financièrement ou matériellement au succès de cet événement sportif premier du genre.

3. Tombolas, soirées récréatives et dansantes.

Le Comité d'organisation aura pour tâches de concevoir et d'organiser ces activités à caractère social génératrices de revenus. Ceci avec le souci de maintenir constamment le public informé des performances réalisées et du déroulement des jeux.

4. Financement du MIJEUCCOP.

Etant donné que les revenus cités plus haut restent probables et ne peuvent être effectifs que pendant ou après les jeux, le MIJEUCCOP devra disposer des fonds nécessaires aux préparatifs et déroulement des jeux.

Toutes dépenses déduites, les recettes nettes ont été estimées comme suit:

- Vente des tickets d'entrée	5.000.000
- Vente de tée-shirts... et Sponsorisation	700.000
- Droits d'accréditation(photos, caméras)	700.000
- Tombola et Soirées récréatives	800.000
Total des recettes prévues	<u>7.200.000Fr</u>

B. GESTION DES REVENUS ET CONTRÔLE.

La gestion financière sera exercée conjointement par la Fédération Rwandaise de Volley-Ball et le MIJEUCCOP. De même les mécanismes de contrôle liés à l'utilisation de ces fonds ont été élaborés:

- Ouvrir un compte bancaire spécial " Jeux Zone IV, compétition de Volley Ball"
- Exiger avant tout engagement des dépenses, qu'une réquisition faite par le responsable du secteur soit soumise à l'approbation du Président du Comité d'organisation des Jeux de volley ball en référence du cahier des charges.

En cas de conformité, un chèque est établi au nom dudit responsable et signé par le Président du Comité d'organisation avant sa countersignation par le Ministre ayant les Sports dans ses attributions. En cas d'absence du Président, le Trésorier dudit Comité fait fonction.

Toutefois, pour les dépenses dont les montants dépassent 500.000 Frs, le comité d'organisation devra s'y prononcer avant que le chèque ne soit établi.

- Exiger du Trésorier un rapport mensuel des dépenses avec pièces justificatives à l'appui et une conciliation bancaire
- Soumettre ce rapport au comité d'organisation avant de le transmettre au Ministre
- effectuer toute sortie d'argent par chèque bancaire.

C. EVALUATION DES PRIMES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT.

Etant donné que pour le bon déroulement des activités relatives à ces compétitions, il faudra recourir aux services et compétences du personnel oeuvrant en dehors de leurs occupations habituelles, le MIJEUCCOP devra prévoir une prime en guise de reconnaissance.

Les bases de calcul se réfèrent aux catégories de ce personnel, au nombre de jours de prestations comme cela apparaît au tableau suivant:

1. Membres du comité d'organisation Responsables des secteurs	Logement	1	-	1	1	1	1	6	12	2.000	480.000 <i>(Pendant 20 jours)</i>
	Restauration										
	Transport										
	Question médicales										
	Secrétariat										
	Infrastructures équipement et compétitions										
	Presse publicité sponsoring										
	Accueil Protocole cérémonial et sécurité										
	Gestion financière et contrôle										
	Autres membres de coordination										
TOTAL		12	16	56	1.000	2.000	480.000				
2. Responsables des sous secteurs	3	3	1	1	-	-	-	1.000	240.000		
3. Chefs d'équipe	10	4	3	-	-	-	-	500	435.000		
4. Membres d'équipe	35	16	4	6	10	-	-	200	303.200		
5. Manoeuvres	5	-	-	12	-	-	-	100	25.200		

TOTAL = 1483 500 FRW.

TABLEAU RECAPITULATIF DES BUDGETS

Désignation	Montants	Pourcentage
1. Infrastructure, équipement et compétitions	1.579.450	8,23
2. Liaison avec les participants + Secrétariat	150 000	2,32
3. Presse, Publicité, Sponsoring	30 000	0,57
4. Transport, Logement, Restauration + Questions médicales	8 996.200	63,46
5. Accueil, Protocole, Cérémonial	530.300	4,61
6. Gestion financière (primes d'encadrement)	1.483 500	5,10
7. Coût total de la préparation et équipement et compétition de nos formations (voir tableau en annexe)	229 000	15,71
Total des dépenses	12.998.450	100 %
Total des recettes (voir gestion financière)		27,17 % du budget total
Financement du MIJEU COOP	12.998.450	

- CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS.-

I. Organisation des jeux.

La Commission d'organisation des jeux de volley ball de la zone IV du C S S A,

Vu la décision du Gouvernement Rwandais d'organiser le tournoi international de Volleyball en 1988 pour les sélections nationales-Hommes et Dames- des Pays de la zone de Développement Sportif n° 4 comprenant 11 Pays suivants:

- | | |
|-----------------|-------------------------|
| 1. ANGOLA | 7. GUINEE EQUATORIALE |
| 2. BURUNDI | 8. RWANDA |
| 3. CAMEROUN | 9. SAO TOME et PRINCIPE |
| 4. CENTRAFRIQUE | 10. TCHAD |
| 5. CONGO | 11. ZAIRE. |
| 6. GABON | |

Vu son report en 1989 à la demande du Gouvernement rwandais,

Vu le calendrier des activités des jeux unidisciplinaires de la zone en 1989 adopté à Luanda en mai 1988, recommande:

1. la tenue de l'engagement de notre Pays d'organiser le tournoi de Volleyball pour les sélections féminines et masculines des Pays membres de la zone en mars-avril 1989 durant les vacances de Pâques du 18 mars au 2 Avril 1989.

II. Financement des jeux.

La commission d'organisation ayant pris connaissance que de tels jeux sont organisés, supervisés, gérés et pris en charge par le Pays hôte en ce qui concerne le transport local, l'hébergement et la restauration des joueurs, officiels et autres intervenants dans cette opération, recommande:

2. La prévision sur le Budget ordinaire de l'Etat 1989, un fond spécial qui sera affecté à la réalisation de ces jeux suivant le cahier des charges lui soumis par la commission.

III. Organisation matériel.

La commission d'organisation mise sur pied par Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif par sa lettre n° 2133/15.08.01 du 21/07/1988 réunie en ses séances du 29 Juillet 1988, 8, 12, 13, 19, 30 août 1988 à Kigali et du 9, 10, 11 septembre 1988 au Centre de Kavumu a relevé les besoins matériels liés à tous les secteurs intéressants le bon déroulement des jeux tels qu'ils ont été consignés dans le cahier des charges. Néanmoins, elle recommande au MJDCCCP:

3. d'entreprendre les travaux de construction d'un terrain de compétition de volleyball au stade régional de Nyamirambo et de réfection des terrains de jeux et d'entraînements pour les apprêter avant le début du

tournoi envisagé.

4. de doter la commission d'organisation d'un secrétariat renforcé pour mener à bien les échanges de correspondances et de mettre en train le service de la coordination.

5. de donner les moyens nécessaires à ce secrétariat pour son bon fonctionnement notamment un local équipé d'un téléphone direct avec l'étranger, de s'abonner au télex et à une boîte postale propre et un véhicule permanent.

6. d'organiser un stage de recyclage pour les arbitres nationaux de Volleyball avec un instructeur reconnu par le C I O, la F I V B ou la C A V B.

7. de mener les contacts nécessaires conjointement avec les services publics et privés intéressés pour la disponibilité des locaux, hôtels, stades, équipements, logements, véhicules, les incitations au sponsoring des jeux, demander le concours des services d'urgence notamment l'ELECTROGAZ, le MINITRANSCO, MINADEP etc ...

IV. Organisation humaine, gestion et contrôle financier

La commission d'organisation ayant inventorié les différents secteurs, sous-secteurs et équipes a évalué les besoins humains devant servir avant, pendant et après les jeux.

Elle recommande au MIJEUCCOP :

8. d'organiser des réunions d'information pour les différents responsables des sous-secteurs et des équipes conjointement avec la commission d'organisation.

La commission d'organisation, ayant pris connaissance de l'importance du budget alloué à cette opération, souhaiterait l'ouverture d'un compte spécial à la disposition de la Commission d'organisation qui serait géré conjointement par Monsieur le Ministre et la Commission d'organisation en la personne du Président ou du Trésorier.

La commission d'organisation souhaiterait la conception d'un règlement financier incluant toute sortie de fonds par chèque et après approbation conjointe de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et du Comité d'organisation pour des sorties importantes.

Au terme de l'opération, la commission d'organisation souhaiterait recevoir un quitus de gestion.

V. Les prestations des Equipes Nationales féminine et masculine

La Commission d'organisation disposant des informations suffisantes sur la capacité des autres sélections des Pays membres de la Zone IV croit aux aptitudes de nos sélections pour l'emporter les coupes. Toutefois, elles devront disposer des moyens suffisants pour leur préparation.

C'est pour cette raison qu'elle recommande au MIJEUCOOP et à la Fédération Rwandaise de Volleyball:

9. de faire un plan d'entraînement et de l'exécuter à l'aide des entraîneurs de haut niveau.

10. d'organiser un camp d'entraînement pour les deux sélections-hommes et dames- pendant les vacances de Noël et 3 semaines avant les compétitions étant donné la présence de beaucoup d'étudiants dans nos deux équipes.

11. d'organiser des entraînements continus à Kigali pour les dames et à Butare pour les hommes sans porter préjudice aux professions des joueurs.

12. de faire venir nos internationaux évoluant à l'étranger.

Fait à Kavumu, le 11/09/1988

La Commission de Préparation des Jeux de Volley-Ball de la Zone de Développement SPORTIF n° 4 du Conseil SUPERIEUR du SPORT en AFRIQUE

- MBAHUNZINEZA Martin, Président
- RUTSINDURA Alphonse, Membre
- NJANGWE Philippe, Membre
- Capitaine Gd KAREMERA Charles, Membre
- UGIRASHEBUJA Evode, Membre
- ILIBANJE Melchior, Membre
- MYASIRO Antoine, Membre
- RWAGASANA Ernest, Membre
- MULIKANWA Béatrice, Secrétaire Permanent de la Commission
- MUKAMUDENGE Monique, Dactylographe.

PREPARATION DE NOS SELECTIONS NATIONALES

Conformément aux recommandations de la réunion de la commission de préparation des jeux de la Zone IV en date du 29/7/1988, les entraînements sont prévus comme suit:

I. 8 Semaines d'entraînement en décembre vacances de Noël

A charge du MIJEUCOOP + Fédération Rwandaise de Volleyball.

II. 3 semaines d'entraînements avant les compétitions:

A charge du MIJEUCOOP + Fédération Rwandaise de Volleyball.

III. Durant les compétitions: Equipes Masculines

- Restauration : 500 F. X 15 X 15 = 112.500 F.

- Equipement:

- Genouillères : Disponibles

- Trainings : Disponibles

- Chaussettes : Disponibles

- Chaussures : A fournir par le MIJEUCOOP

- Culottes : A fournir par le MIJEUCOOP

Total : 112.500 FRW.

Pour l'équipe féminine quelques ajouts sont:

- Serviettes hygiéniques : 2.000 X 2 = 4.000 F.

- Culottes: A fournir par le MIJEUCOOP

Total pour les filles = 112.500 F. + 4.000 F. = 116.500 FRW.

TOTAL pour les encours de compétitions = 229.000 FRW.
